

COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION du 5 octobre 2017

N° 10

TITULAIRES
Mr BOUNDAOUI

1er Collège
UNSA

SUPPLEANTS
Mr PERDRIAUD

1er Collège
UNSA

TITULAIRES
Mr LAVENANT
Mr PRIEUR
Mme LE PENNUEN
Mr PEREIRA
Mme DAHYOT

2ème Collège
CFDT
CFDT
CGT
UNSA
CFE-CGC

SUPPLEANTS
Mme BINET
Mr MEERSCHOUT
Mme BOURDILLEL

2ème Collège
CFDT
CGT
CFE-CGC

TITULAIRES
Mr MARCHAND

3ème Collège
CFE-CGC

SUPPLEANTS
Mr FELIERS

3ème Collège
CFE-CGC

LES REPRESENTANTS SYNDICAUX :

Mr CHEVIET	Représentant Syndical	CFE-CGC
Mr NADEAUD	Représentant Syndical	UNSA
Mr LE ROUSSEAU	Représentant Syndical	CGT
Mr ZOUAOUI	Représentant Syndical	CFDT

ABSENTS EXCUSES :

TITULAIRES
/

1^{er} Collège
/

SUPPLEANTS
/

1^{er} Collège
/

TITULAIRES
/

2^{ème} Collège
/

SUPPLEANTS
Mr GOURIER

2^{ème} Collège
UNSA

TITULAIRES
/

3^{ème} Collège
/

SUPPLEANTS
/

3^{ème} Collège
/

LES REPRESENTANTS SYNDICAUX :

/

7 votants

1 – Approbation du PV de la réunion du 31 août 2017

A. PEREIRA : Sous réserve des modifications, qui vote pour le PV de réunion du 31 août 2017 ?

⇒ Pour : 7.

2 – Point sur l'emploi

2.1 – Situation de l'emploi, centre par centre, en précisant la nature des départs et des embauches.

2.2 – Point sur les postes à pourvoir, secteur par secteur.

2.3 – Nature précise sur les contrats CDD, ainsi que des contrats intérim.

2.1 – Situation de l'emploi, centre par centre, en précisant la nature des départs et des embauches.

- V. AMIANT : Au 31 août, nous étions 901 salariés sur la région CENTRE OUEST :
 - ⇒ Centre Bretagne – Pays de la Loire DLA : 347 personnes à fin juillet, soit moins 2 personnes.
Plus 1 CDI, moins 2 départs volontaires retraite.
Une transformation CDD en CDI AM.
Nature des CDD à fin août : 10 pour accroissement temporaire d'activité et 1 pour remplacement.
 - ⇒ Centre Beauce - Berry - Val de Loire DVA : 192 personnes à fin août, soit moins 5 personnes.
Moins 3 démissions, moins 1 départ volontaire retraite, moins 1 fin de CDD.
CDD à fin août : 1 pour accroissement temporaire d'activité et 1 pour remplacement.
 - ⇒ Centre Opérationnel Indre & Loire DTJ : 92 personnes à fin août ; effectif constant.
Pas de mouvements.
 - ⇒ Centre Opérationnel Sarthe & Mayenne DZIPV : 67 personnes à fin août, soit moins 1 personne.
Plus 1 CDD, moins 1 rupture période essai CDD, moins 1 démission.
CDD à fin août : 1 pour accroissement temporaire d'activité.
 - ⇒ Direction régionale DLS : 203 personnes à fin août, soit moins 2 personnes.
Plus 1 CDI, moins 1 fin de CDD, moins 1 rupture période d'essai CDD, moins 1 fin de stage conventionné.
CDD à fin août : 3 pour accroissement temporaire d'activité et 1 pour remplacement.

- A. PEREIRA : Sur DVA : je vois une fin de CDD ; nous avons quelques postes à pourvoir, n'aurait-on pas pu l'y reclasser ?
 - V. AMIANT : Les compétences des personnes en contrat à durée déterminée ne correspondent pas toujours aux compétences exigées sur le poste à pourvoir. Même si nous avons des postes à pourvoir sur DVA, nous ne pouvons recruter des personnes qui n'ont pas le profil, ce qui était le cas pour cette personne.
 - M. BOURDILLEL : DLA : 10 personnes en surcroît sur un mois. Cela me paraît énorme.
 - V. AMIANT : Il y a pas mal de travaux actuellement notamment avec Cordemais, etc.
 - *Le Président : Nous avons sur DLA quelques belles affaires en cours de négociation. Si celles-ci aboutissent, nous créerons des emplois pérennes en fin d'année.*
 - B. PRIEUR : DLA : Il y a eu 3 départs en retraite : est-ce qu'ils sont remplacés ?
 - V. AMIANT : Dominique a été remplacée, mais la personne ne souhaite pas rester. Nous effectuons donc un nouveau recrutement. Malgré l'anticipation, nous n'avons pas prévu cette situation.
 - A. PEREIRA : DVA : y- a -t-il une action aujourd'hui sur le secteur de Chartres, car cela fait beaucoup de départs ?
 - *Le Président : Vous avez raison. Nous avons constaté une augmentation du nombre de départs sur ce secteur au cours des dernières semaines. Il est essentiel que le management prenne acte de cette situation et y apporte une attention toute particulière, même si dans ce cas particulier, il est évident que la concurrence s'est livrée à une surenchère.*
- Par ailleurs, nous avons finalisé le recrutement d'une commerciale expérimentée sur cette agence. Elle nous rejoindra dès que son préavis sera achevé.*
- A. PEREIRA : Le Chef de secteur du diffus de DREUX : avez-vous quelqu'un pour le remplacer ?
 - V. AMIANT : Oui, nous avons une personne en vue, mais tant que le contrat n'est pas signé, on attend.
 - *Le Président : Nous avons donc enregistré quelques départs, mais aussi travaillé à finaliser des recrutements importants, qui nous aideront à renforcer significativement cette agence.*
 - M. ZOUAOUI : Je constate que sur le consolidé région depuis décembre/janvier, nous perdons des emplois.
 - V. AMIANT : Non. Nous étions 899 en décembre et nous sommes 901 maintenant.

- M. ZOUAOUI : En janvier, 910.
- *Le Président : L'effectif est pourtant resté stable.*
- M. ZOUAOUI : Dans nos portefeuilles, de nombreuses reconductions et de belles affaires gagnées avec plus d'heures générées, et il nous faudrait plus de techniciens.
- V. AMIANT : On a 25 postes à pourvoir.
- M. ZOUAOUI : Et cela ne concerne pas que les techniciens, mais aussi tout le travail administratif, comme par exemple les assistantes d'exploitation. Je ne sais pas comment est calculée leur charge de travail mais elles ont de plus en plus de clients, rapports, reporting...
- *Le Président : M ZOUAOUI, il faut être factuel. En aucune manière, vous pouvez arriver à la conclusion que l'effectif de la Région est en baisse. Ceci est inexact. Il est stable et il sera probablement en hausse d'ici la fin de l'année, si nous finalisons certains gros contrats.*
- M. ZOUAOUI : On voit surtout la charge de travail augmenter avec des techniciens avec la « tête dans le guidon ».
- *Le Président : Du travail, nous en avons et c'est une très bonne chose. Je ne vais pas une nouvelle fois vous réexpliquer qu'elle est notre équation économique. Je vous renvoie donc à nos échanges précédents.*
- C. MARCHAND : Hier, nous avons débattu sur les courbes de croissance qui étaient très légèrement en hausse par rapport à des chiffres d'affaires qui progressent.
- *Le Président : Notre chiffre d'affaires progresse significativement, mais qu'en est-il de notre marge ?*
- C. MARCHAND : On a gagné, mais il y a eu une légère attrition.
- *Le Président : Lors des réunions de rentrée, Benoît GUIBLIN vous a donné très précisément les chiffres. Au 1^{er} janvier 2017, nous avions un enjeu de renouvellement de nos contrats qui s'élevait à 30 millions d'euros. 160 emplois étaient en jeu. A date, notre taux de renouvellement est de 95 % et les effectifs sont stables. En 2018, c'est 38 millions de renouvellement. Donc, voilà les chiffres, ils sont parfaitement clairs.*
- B. PRIEUR : On a une légère inquiétude parce que, si on ne prend que la case des CDI, il n'y a pas de progression.
- V. AMIANT : Ce sont les effectifs du mois d'août. Les alternants ne sont pas tous embauchés.

- B. PRIEUR : La grande partie des alternants, ce sont des CDD.
- V. AMIANT : Non, nous embauchons la plupart en CDI, mais au 31 août 2017, ils ne sont pas encore embauchés.
- *Le Président : Tous les ans, nous avons les mêmes questions. Notre activité est cyclique et nos alternants ne sont embauchés qu'au terme de leur formation. Le nombre de postes pourvus augmentera donc normalement au terme de leur formation.*

2.2 – Point sur les postes à pourvoir, secteur par secteur.

- V. AMIANT : Au 1^{er} octobre, 25 postes à pourvoir sur la région.
 - ⇒ DLA : 3 postes, dont 1 chef de quart – 2 techniciens d'exploitations
 - ⇒ DLS : 11 postes dont 2 chargés de clientèle - 1 conseiller commercial – 1 technicien d'exploitation – 1 directeur d'agence commerciale – 1 comptable encaissement – 1 correspondant QHSE – 1 spécialiste technique – 1 chargé de mission – 1 logisticien qualitatif – 1 RRH.
 - ⇒ DTJ : 2 postes dont 1 technicien d'exploitation – 1 assistante RCO.
 - ⇒ DVA : 8 postes dont 1 assistante d'exploitation – 2 frigoristes – 1 technicien de maintenance – 3 techniciens d'exploitation – 1 manager opérationnel (18-36).
 - ⇒ DZIPV : 1 poste dont 1 technicien d'exploitation.
- C. DAHYOT : Il y a un décalage sur la présentation d'un poste et sur ce que la personne doit faire réellement in situ. Il faut faire attention à cette présentation des postes par rapport à la fiche du poste à pourvoir (fiche de poste très généraliste). Dans chaque centre, c'est souvent très différent, dû aux historiques d'organisation ou de personnes en place. Il y a un décalage et cela déçoit les embauché(e)s potentiel(le)s, cela les démotive très rapidement.

Il y a vraiment un problème d'accompagnement. Il y a quelques années, on faisait rencontrer les personnes retenues par la DRH avec la personne à remplacer quand c'est possible ou quelqu'un d'autre sur le même poste et sur le même site avant le recrutement définitif.
- *Le Président : Il y a peut-être sujet à explorer.*

2.3 – Nature précise sur les contrats CDD, ainsi que des contrats intérim.

- V. AMIANT : A fin août, 13 intérimaires dont 8 pour remplacement et 5 pour accroissement temporaire d'activité :
 - ⇒ DLA : 2 pour remplacement et 2 pour surcroît

- ⇒ DVA : 5 pour remplacement et 3 pour surcroît
- ⇒ DTJ : 1 pour remplacement.

3 – Alternance : résultats cession 2016 / 2017 – Nombre d'embauches CDD / CDI – Prévisions 2018

Présentation en séance

- V. AMIANT : Sur les recrutements d'alternants :
 - ⇒ 9 BAC PRO TEMSEC : 7 recrutements dont 6 en CDI – 2 sont partis.
 - ⇒ 1 BTS froid et conditionnement d'air qui n'a pas été embauché.
 - ⇒ 5 BTS maintenance système énergétique et fluidiques : 1 embauché en CDI – 2 départs en formation externe car ils voulaient continuer leurs études, et 2 qui ont décidé de faire autre chose.
 - ⇒ 1 licence maintenance système automatisé : embauché en CDI.
 - ⇒ 1 licence PRO maintenance système énergétique : déjà en CDI dans la région.
 - ⇒ 1 master manager qui est en train de finir : finit sa formation.
 - ⇒ 3 mentions complémentaires TSE : 2 embauchés en CDI.
 - ⇒ 1 maintenance industrielle : en cours de formation.

TOTAL : Sur les 22 :

- ⇒ 13 recrutés ou conservés.
- ⇒ 2 poursuivent leurs études au sein du groupe DALKIA ou EDF.
- ⇒ 2 poursuivent leurs études à l'extérieur du groupe.
- ⇒ 5 départs de l'entreprise.

Soit 68 %.

Pour les entrants : Actuellement, nous avons 25 alternants, soit :

DLA : 6
 DLS : 5
 DTJ : 4
 DVA : 6
 DZIPV : 4.

On a environ :

9 TEMSEC
 5 BTS maintenance énergétique
 1 BTS froid
 1 BTS communicant
 7 mentions complémentaires TSE
 1 Bachelor commerce
 1 ingénieur en dernière année.

Nous intégrons 2 femmes en alternance : 1 effectue la mention complémentaire TSE et l'autre termine son cursus Ingénieur.

Taux de réussite à l'examen : 100 % pour les TEMSEC

83 % BTS maintenance système énergétique et fluidiques

100 % mentions complémentaires TSE

100 % licence maintenance système automatisé.

- B. PRIEUR : Ils ont tous un tuteur identifié ?
- V. AMIANT : Oui. On essaie de faire participer les tuteurs aux recrutements.
- *Le Président : La filière technique, forme 1 % de femmes. Il n'est donc pas très étonnant que nous ayons peu de femmes techniciennes dans nos équipes.*
- C. MARCHAND : Il y a des efforts qui sont faits au niveau de la **FEDENE**, mais sans résultat.
- V. AMIANT : Pour l'alternance, il reste des postes à pourvoir.
- C. MARCHAND : Sur les alternants en BTS que l'on n'arrive pas à garder, il faudrait revoir la méthode car ce sont de grosses pertes.
- *Le Président : Oui, effectivement.*

4 – Formation bilan 2016 : actions de formation 2017 et orientation 2018

- *Le Président : La Commission s'est tenue il y a peu de temps, je vous propose que nous reportions ce débat à la prochaine réunion.*

5 – Information concernant les frais professionnels

Présentation en séance des suites à donner au contrôle Urssaf.

6 – Bilan de la politique maintien dans l'emploi

- V. AMIANT : En 2017 et à ce jour, nous avons aménagés 9 postes suite à des problèmes de santé. Ce sont essentiellement des activités administratives qui ont été proposées avec pour certains une activité en télétravail puisqu'il était difficile pour ces salariés de se déplacer.
- B. PRIEUR : Qui sont ces 9 personnes ?
- V. AMIANT : Ce sont des techniciens, des managers.

- B. PRIEUR : On leur a fait des propositions suite à un accident ou une maladie ou une restriction médicale.
- V. AMIANT : Les restrictions médicales sont traitées régulièrement depuis tout le temps.
- B. PRIEUR : J'ai le sentiment aujourd'hui que cette politique de maintien de l'emploi n'est déclenchée qu'à l'initiative de la hiérarchie et que cela fonctionne moins bien quand c'est à la demande d'un salarié.
- *Le Président : Sauf erreur, je n'ai pas été saisi de cette situation.*
- B. PRIEUR : J'en ai un en cours (non donné en séance).
- *Le Président : Je suis à votre disposition pour en reparler.*
- B. PRIEUR : Cette personne a demandé de reprendre un poste de technicien.
- V. AMIANT : C'est un changement de fonction.
- B. PRIEUR : Il a un poste de niveau 8. Il n'y a pas d'équivalence de niveau 8 pour technicien. Il faudrait un poste niveau 7 avec diminution de salaire.
- *Le Président : Remettons les choses dans l'ordre et évitons de nous disperser inutilement. En premier lieu, je souhaite être informé de ce dossier. En second lieu, lorsque j'aurai étudié ce dossier, je verrai ce qu'il y a lieu de faire. Comme cela n'est pas le cas pour l'instant, il est inutile de conclure sur ce qui se fera ou pas.*
- B. PRIEUR : Pour l'instant, c'est en pour-parler.
- *Le Président : Je préfère que vous m'en parliez.*
- B. PRIEUR : On a le sentiment que, eux, ils ne peuvent pas décider.
- *Le Président : Arrêtons de parler dans le vide s'il vous plait. Lorsque j'aurais pris connaissance de ce dossier, je déciderai. D'ici là, il n'est pas utile de tirer d'autre conclusion.*
- J.M. LAVENANT : C'est dû à un problème médical.

7 – Information concernant le contrat frais de santé et les prestations à compter du 1^{er} janvier 2018

- V. AMIANT : La législation a évolué sur la partie « contrat responsable » et nous sommes obligés de nous mettre en conformité. De nouvelles obligations pèsent en termes de dépassement d'honoraires, de plafonnement de dépenses d'optique... L'information a été faite en CCE. Nos contrats doivent suivre ces règles à compter du 1^{er} janvier 2018.

Une baisse des cotisations de 3 % au 1^{er} janvier 2018 impactera le salarié et DALKIA. Des remboursements sur certains actes de prévention sont mis en place et d'autres soins seront moins remboursés. Une information va être transmise avec les bulletins de salaires.

- B. PRIEUR : On a aussi demandé que la partie psychologue soit prise en charge.
- V. AMIANT : Sur les lunettes : pour les remboursements montures/verres, une grille optique en fonction du niveau de dioptries est mise en place et un état descriptif des nouveaux remboursements sera transmis. De la même façon, sur les implants dentaires, les remboursements seront détaillés par acte dentaire (implant, couronne...).

8 – Information concernant l'organisation de l'astreinte sur DLHR

- V. AMIANT : Lecture du document en séance. La mise en place du doublement de l'astreinte avec le nouveau contrat PODEHLIA doit permettre de mieux répondre aux attentes de ce client.
- M. ZOUAOUI : Plus un onzième après 6 mois d'ancienneté. Cela s'était très mal passé l'année dernière pour le démarrage.

9 – Information concernant l'organisation provisoire de l'astreinte sur DLHUE et DLGO

- V. AMIANT : DLGO : c'est un secteur où il y a peu de personnes, 2 pôles d'astreinte : 1 sur Saint-Brieuc et 1 sur Lannion avec 3 salariés par pôle. Actuellement, Monsieur LE TALLEC est en maladie et Monsieur HABIS est muté sur Rennes à sa demande. En attendant le retour de Monsieur LE TALLEC et le remplacement de Monsieur HABIS, un seul pôle est mis en place sur DLGO. La thalasso de Roscoff qui faisait partie de DLGO est transférée sur DLHUE (Brest), sachant qu'une remise à niveau technique a été effectuée et que les sorties sont bien moins nombreuses. Les salariés de Brest ont été informés. Monsieur LE BELLER ne connaissait pas cette installation, mais il y est déjà allé deux fois et cela ne semble pas être un gros souci. Cette organisation est mise en place provisoirement.
- A. PEREIRA : J'ai regardé leur périmètre d'intervention et pour certains d'entre eux, c'est une heure de route rien que pour le déplacement aller.
- *Le Président : C'est pour cela que cela ne peut être que provisoire.*
- B. PRIEUR : C'est quoi en moyenne les heures de sorties sur Saint-Brieuc et Lannion ?

- V. AMIANT : Saint-Brieuc, beaucoup moins d'heures de sorties. Lannion, plus de sorties avec la thalasso, mais beaucoup moins d'heures de sorties depuis que Monsieur LE FAUCHEUR a repris toute la maintenance. C'est un client exigeant qui a tendance à appeler souvent.
- *Le Président : Il s'agit d'une situation transitoire.*
- B. PRIEUR : Avant, ils montaient toutes les deux semaines. C'est pour cela que l'on avait demandé une dérogation et ce que l'on vous demande, c'est de maintenir la prime de contraintes. Qu'il y ait une petite compensation qui reste.
- *Le Président : Je suis d'accord.*

10 – Triptyque VISA : pourquoi n'existe-t-il aucun référent sur les départements 22, 29, 35 et 56 ?

- V. AMIANT : On a étendu la démarche VISA en 2016 sur DTJ (ancien périmètre). Il est prévu qu'en 2018, un groupe puisse être constitué sur DLA.
- *Le Président : Nous déployons, pas à pas, et bien entendu, nous le ferons aussi en Bretagne. Notre volonté est de demeurer très qualitatif, pas de déployer pour dire qu'on a déployé, et que finalement cela ne fonctionne pas bien.*
- C. DAHYOT : Est-ce que l'on a un petit point de la réalité des demandes en restant dans l'ordre général, sans donner de nom ?
- *Le Président : Nous avons distribué ces triptyques.*
- V. AMIANT : Toutes les sollicitations ont été prises en compte. La Bretagne n'est pas oubliée. Sur la Région, une quinzaine de remontées d'informations ont fait l'objet d'interventions d'un membre VISA. Après, la personne accepte ou pas de suivre nos conseils et d'aller voir les professionnels.
- C. BINET : Est-ce qu'il y a beaucoup de refus ?
- V. AMIANT : Des fois, ils vont au premier entretien, et après ils abandonnent. On ne peut pas les obliger.

11 – Utilisation de NOTILUS

- *Le Président : Est-ce que vous vous êtes renseignés un peu ? Est-ce qu'il y en a qui ont encore des problèmes ?*
- B. PRIEUR : Oui, des problèmes techniques. Mon scan n'est pas reconnu par mon ordinateur.

- V. AMIANT : Vous renseignez votre note de frais dans Notilus ; vous imprimez votre document et vous agrafez vos justificatifs à votre document. Vous n'avez pas besoin de scanner. Cela part au valideur et vous remettez au valideur votre document avec vos justificatifs.
- C. DAHYOT : Nous, en tant qu'IRP, on ne pouvait pas passer par Notilus. Est-ce qu'on peut changer maintenant ?
- V. AMIANT : Il y a une case « représentant du personnel » et il faut que vous cochiez.
- *Le Président : Si vous voulez une démonstration, Mme AMIANT pourra vous en faire une après la tenue du collège désignatif.*

12 – Infos CE

Compte rendu de la commission ASC

Présentation des divers sujets abordés par la commission ASC

- A. PEREIRA : Hier, nous avons reçu Madame Anne Fleur PEUZE, notre interlocutrice de chez PROWEB. Celle-ci est venue nous faire une présentation de refonte de la page d'accueil du site du CE.

Compte rendu de la commission ASC

- A. PEREIRA : Elle s'est réunie le 27 septembre et nous avons évoqué divers sujets :
 - ⇒ Les cartes associatives et culturelles
 - ⇒ Les chèques vacances
 - ⇒ Les voyages
 - ⇒ Les séjours à courtes durées
 - ⇒ Les séjours voyage groupe.

Tout ce que je vais évoquer aujourd'hui, n'est simplement qu'à l'état de projet en attendant le retour de notre Expert-Comptable qui va nous faire un point sur l'état des lieux des comptes ASC.

➤ Cartes associatives et culturelles

Nous avons émis le projet d'augmentation la carte et passer de 150 à 160 €.

➤ Chèques vacances

En ce qui concerne les chèques vacances ou les locations de mobil-homes ou les voyages, le projet d'offrir au salarié un choix entre plusieurs possibilités : soit des chèques vacances avec une participation du CE suivant le barème 14 ou demander une location de mobil-homes ou bien choisir un voyage à leur convenance avec notre partenaire premium, toujours avec la participation du CE suivant le barème 14.

Il aurait le choix entre ces trois propositions.

➤ Pour les chèques vacances

Nous avons pour projet d'augmenter la dotation de 350 à 380 €, sans modifier la participation du salarié. L'augmentation du budget CE, en se basant sur celui de 2017, serait environ de 20.670 € en plus.

➤ Locations de mobil-homes

Ce seront les salariés qui iront eux-mêmes choisir sur le site de notre partenaire, le lieu, la date de leur séjour et remplir toutes les modalités. Une fois qu'ils auront rempli leur dossier, ils nous le transmettront avec le chèque correspondant.

➤ Voyages

Nous avons rencontré deux prestataires dont un qui est bien un voyageur, et l'autre est plus pour les enfants, style colonie de vacances. Le salarié aura la possibilité de choisir le voyage qu'il souhaite réaliser ainsi que la destination et la date. Pour nous, c'est transparent parce que nous ne leur imposons pas.

Avec ces gens-là, il est bien évident que l'on a mis en avant les possibilités d'arrangements au niveau du règlement.

Exemple : 5 fois sans frais où règlement avec des chèques vacances directement au voyageur.

Le CE ne prendra pas de chèques vacances.

La participation du CE se fera dès lors que le prestataire aura remis les justificatifs attestant que le salarié a bien participé. On est dans le même contexte que les enfants pour les centres aérés, etc. justifiant qu'ils ont bien participé au voyage.

➤ Séjour de courte durée

Pierre & Vacances, c'est aussi notre prestataire qui s'occupe d'Adagio (appartement hôtel).

Pour pouvoir bénéficier de ces nuitées, c'est à chaque fois racheter une carte de 2.000 / 3.000 €. Pour 2017, j'ai été sollicité 5 fois. Je n'ai donc pas racheté de carte. J'ai préféré rentrer en contact avec le commercial de Pierre & Vacances et il nous a proposé quelque chose : les séjours de courtes durées.

Le salarié de DALKIA bénéficie aujourd'hui de RTT, ils pourraient partir sur 3 /2 nuits, soit un week-end, et cela avec des facilités et des prix raisonnables dans une fourchette de 130 / 160 €. Ce sont des villages vacances (appartements). Ils choisissent le lieu.

On fonctionnera sur le même principe qu'Adagio, avec une participation du CE.

Exemple : Le budget est plafonné à 160 € par séjours, la participation du CE est de 40 € soit environ 25 à 27 %.

Ils auront la possibilité de le faire 3 fois dans l'année et par salarié.

Pour l'instant, je ne m'engage avec personne. Après, à nous de décider si le budget le permet.

➤ BEAUVAL

Mr ZOUAOUI va nous rapporter les éléments pour un week-end au zoo de Beauval.

➤ Sorties groupes

Avec le groupe « Ailleurs ».

On envisage de faire une sortie de groupe, 4 jours / 3 nuits à Lisbonne, par exemple, par avion. J'attends tous les documents.

Ce voyage coûterait aux alentours de 400 € par personne, toujours avec facilité de règlement sur plusieurs mois. Ce voyage, on aurait ciblé la date aux alentours d'octobre 2018.

La question posée hier, c'était de mettre un plafond du nombre d'individus qui pourraient participer.

➤ Chèques cadeau de Noël

Nous n'avons pas eu le temps d'aborder le sujet.

On ne peut pas prétendre à tout. Nous allons devoir faire des choix.

- V. AMIANT : Et pour les locations d'appartements ?
- A. PEREIRA : Pour MAEVA, j'ai reçu toutes les dates.
- *Le Président : Je vous propose que l'instance puisse délibérer sur ces différents sujets le mois prochain.*
- A. PEREIRA : Oui, ils ont tous les documents.
- *Le Président : Donc, on le prévoit pour le prochain CE.*
- A. PEREIRA : Ce qui m'intéresse, c'est que j'ai le compte rendu de l'Expert-comptable pour qu'il puisse nous donner une orientation, possible ou pas.

13 – Questions diverses

13-1 – Evolution de la BDES

- B. PRIEUR : On a un souci dans notre région sur l'évolution de la BDES.
- V. AMIANT : J'ai alimenté la BDES avec le bilan social. On ne met pas les PV parce que les PV sont déjà sur l'intranet du CE, c'est ce qui avait été convenu.
- B. PRIEUR : On n'a pas les comptes rendus de DP, CHSCT. Il y a des élus qui ont encore des problèmes de connexion. S'il est là et qu'il n'est pas alimenté, il ne sert à rien.
- V. AMIANT : Il est alimenté et il faudrait mettre effectivement les DP.
- B. PRIEUR : On met cela en place, c'est pour que ce soit un outil. Je sais qu'il y a un problème de saisie, les référents, c'est compliqué... Je ne veux pas être plus royaliste que le roi !

PROCHAINES RÉUNIONS

VENDREDI 27 OCTOBRE 2017 A TOURS

MARDI 28 NOVEMBRE 2017 A TOURS

JEUDI 21 DECEMBRE 2017 A A TOURS